

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
Commune de MOHON

**Décision numéro 12/2021 du 26 avril 2021**

**OBJET : DEPOT DE DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL POUR LE PROGRAMME D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN  
AGGLOMERATION (PST) ET HORS AGGLOMERATION AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération N° 11 du 13 juillet 2020 (N° 26) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions,

Considérant qu'il y a lieu de réaliser des travaux d'entretien de la voirie en agglomération (PST) et hors agglomération au titre de l'année 2021,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est déposé le 26 avril 2021 :

- un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) afin de bénéficier d'une subvention de 35 % pour réaliser des travaux d'entretien de la voirie en agglomération.
- un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération afin de bénéficier d'une subvention de 40 % pour réaliser des travaux de voirie hors agglomération.

Fait à Mohon le 26 avril 2021

Le Maire,  
Francis MAHIEUX



Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance.